

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - février 2006 - n°87



Débat du mois : « Royaumes et empires africains... »



enda europe

Editorial

LUEURS D'ESPOIR POUR L'AFRIQUE

Au delà des famines tournantes, des guerres ouvertes ou larvées, des tensions institutionnelles l'Afrique offre en ce début d'année 2006, des signes encourageants et des lueurs d'espoir, peu perçus par les médias, trop enclins au catastrophisme.

Grâce à l'effort le plus considérable jamais réalisé par les Nations Unies, la Sécurité sur le continent a été un peu mieux assurée. Des violences persistent, au Darfour ou en RDC et des risques de nouvel affrontement ont reparu en Côte d'Ivoire, entre l'Ethiopie et l'Erythrée mais, dans l'ensemble, les forces d'observation ou d'interposition mises en place en concertation entre le Conseil de Sécurité, l'Union Africaine et les Groupements régionaux ont eu le résultat d'apaisement recherché.

L'engagement de l'Europe, au sein de laquelle la France et le Royaume-Uni jouent les chefs de file, le poids pris par l'Afrique du Sud et le Nigéria dans les négociations ont contribué à rendre le continent plus sûr. L'opération de maintien de la paix des Nations Unies telle qu'elle s'est terminée en Sierra Leone peut laisser espérer qu'en Côte d'Ivoire, et ailleurs, la raison commencera aussi par l'emporter.

Comme l'a relevé l'OCDE dans son dernier rapport, l'Afrique, dans l'ensemble, a connu en 2005 un taux de croissance économique de l'ordre de 5% ou plus. Les perspectives de 2006 devraient être meilleures car elles dépendent largement du pétrole. Même si cette croissance reste insuffisante et surtout mal partagée pour compenser dans certains pays le croît démographique (les objectifs de 2015 de lutte contre la pauvreté ne seront pas atteints), rien ne permet de penser que l'Afrique, dopée comme d'autres continents par la forte

croissance de nouveaux pôles mondiaux, ne bénéficiera pas elle aussi de certaines retombées attendues.

L'initiative « Commission pour l'Afrique », lancée par Tony Blair l'année dernière, et les orientations retenues par le G8 traduisent la volonté des pays riches de ne pas laisser l'Afrique dériver vers des courants extrémistes.

Même si les négociations à l'OMC se situent actuellement « à minima », les pays d'Afrique les moins avancés obtiendront des avantages d'autant plus substantiels que leurs exportations ne constituent généralement pas un problème pour les productions des pays développés.

Enfin, venant avec l'exercice d'effacement de la dette qui se poursuit, notamment en faveur des PPTÉ, l'annonce d'une assez sensible augmentation de leur aide publique par tous les pays riches, couronne de bonnes intentions.

Pourtant, quelle que soit la sollicitude dont elle est entourée, notamment de la part de nombreuses ONG, l'Afrique ne résoudra pas ses problèmes de développement par des recettes ou des secours extérieurs. Construire des Etats de droit demandera du temps.

Comment dépasser une gestion encore bien souvent patrimoniale de l'Etat ? Comment corriger les défauts qui créent les handicaps les plus lourds ? Comment susciter (à travers le NEPAD ?), la confiance des investisseurs nationaux et internationaux ? Comment répondre aux exigences d'une jeunesse qui a le sentiment d'être victime de l'incurie de ses aînés et de l'incertitude de demain ? Voici des questions qui ne seront pas résolues par enchantement. Mais les voir posées aujourd'hui en des termes jadis bannis, n'est-ce pas déjà un début, et un espoir, de solution ?

Raymond Césaire

« Royaumes et Empires africains, un héritage toujours vivant ? »

La première rencontre-débat du cycle sur « Les chemins de la démocratie en Afrique » organisée par la Cade et cinq étudiants de Sciences Po dans le cadre d'un projet collectif, a eu lieu le 19 Janvier. Ce cycle de rencontres-débats, qui couvrira la moitié de l'année 2006, a pour ambition de suivre l'évolution de l'organisation sociale et l'émergence du concept de la démocratie, depuis l'Afrique précoloniale et à travers l'Etat colonial, les régimes post-coloniaux, la naissance des sociétés civiles. Dans un souci de traiter le thème général sur une dimension historique longue, on a voulu clarifier dans cette première rencontre-débat le partage du pouvoir et la participation

démocratique dans les grands royaumes et empires africains. Les trois historiens invités, Elikia M'Bokolo, directeur de recherche (Histoire et civilisations de l'Afrique) à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Catherine Coquery-Vidrovitch, professeur émérite à l'Université Paris VII-Denis-Diderot et Claude-Hélène Perrot, historienne, professeur émérite de l'Université Paris I, ont particulièrement tenté d'apprécier l'influence des autorités dites 'traditionnelles' dans les processus de démocratisation sur le continent au cours du dernier siècle. Cette rencontre a été animée par Anne-Cécile Robert, journaliste et auteur de « l'Afrique au secours de l'Occident ».

Les chefs coutumiers, détenteurs du capital mémoriel africain

Elikia M'BOKOLO commence par constater l'insuffisance des acteurs qui interviennent depuis une quinzaine d'années sur la scène politique africaine; une scène qui ne se limite pas à une notion purement politique mais intègre aussi des domaines culturels, militaires et humanitaires. Selon E. M'Bokolo cette scène politique africaine pourrait tirer avantage d'un retour ou plutôt de l'émergence de ceux qui ont longtemps été appelés, avec une certaine condescendance, les chefs coutumiers. L'éventualité de la reconnaissance du rôle des « chefs », des « gens du passé », est pour certains, un espoir de voir la tradition africaine s'exprimer dans la gestion des affaires contemporaines, et pour d'autres, la crainte de voir revenir des acteurs identifiés à un passé considéré comme non démocratique. Ces chefs, longtemps stigmatisés, méprisés et marginalisés à la suite de l'indépendance, demeurent néanmoins pour beaucoup d'Africains des représentants essentiels de l'identité africaine.

E. M'Bokolo suscite deux souvenirs. Le premier date d'il y a une cinquantaine

d'années : les grands chefs coutumiers au Congo étaient considérés comme des pouvoirs mystérieux et discutables. Le Roi des Belges était lui-même intimidé par les pouvoirs dont certains de ces chefs étaient investis. Pour ceux qui allaient à l'école des blancs, les chefs étaient associés au passé, ils ne devaient pas avoir leur place dans le Congo de demain, ce que, selon E. M'Bokolo, l'histoire dans ce court laps de temps a démenti. Les chefs avaient un enracinement à la fois dans la modernité complexe et dans le passé et la tradition. Le deuxième souvenir qu'évoque E. M'Bokolo date du début des années 1990. Lors d'une conférence sur la question de l'identité mozambicaine, tous les participants ont insisté sur la nécessité d'inviter chefs locaux et nationaux, car ils étaient considérés comme détenteurs de cette « mozambicanité ».

Le déclin des chefs, prévu et espéré par les colonisateurs, ne se serait donc pas produit. Le capital culturel, tant historique, politique que géographique, que ces chefs détiennent n'a pu être discrédité. Au contraire, ce capital mémoriel, dont ils sont les héritiers, serait aujourd'hui d'une importance primordiale et pourrait être bénéfique à la scène politique contempo-

raine et aider les jeunes générations à se reconnecter avec leur passé.

Assiste-t-on alors à un « retour des chefs » ? Certes, explique E. M'Bokolo, il semble qu'il y ait un « retour des chefs », mais ces chefs ne sont pas identiques aux chefs d'autrefois. E. M'Bokolo les décrit comme « une nouveauté revêtue d'un costume ancien ». Il souligne qu'il y a une forte capacité des sociétés africaines à gérer le présent avec le patrimoine du passé.

Ceci nous mène à l'expérience politique des pays africains. L'histoire des chefs est ancienne, mais aussi très diverse. Quelque soit le vocabulaire employé (« chefs », « empereurs », « rois »), ces terminologies désignent une personne ayant un statut et une autorité, gérant un ensemble politique très souvent d'une grande complexité. E. M'Bokolo prend l'exemple des ensembles qui correspondent aujourd'hui au Mali, au Niger ou au Sénégal, qui étaient des Etats importants qu'il fallait mener administrativement, politiquement, matériellement ainsi que spirituellement. En effet, les tâches des « chefs » étaient diverses et ne sauraient se résumer, hier comme aujourd'hui, à un rôle politique seulement. E. M'Bokolo insiste sur ce fait : le pouvoir

politique n'explique pas tout ; en Afrique, tout se trouve mélangé : le politique, le matériel, le spirituel et le technique.

Les Etats gérés par les chefs d'autrefois étaient d'une superficie parfois considérable, comparable à nos Etats contemporains, dont l'organisation et la cohérence étaient souvent prononcées. Cette gestion des Etats s'est étendue sur un temps long, que certains ont l'habitude de ramasser sous l'expression de temps « précolonial », bien qu'il désigne une période très longue, riche et complexe. Le temps de la colonisation a, en revanche, été relativement court, composé de grands désordres et bouleversements, mais qui n'ont pas détruit ou discrédité le capital mémoriel dont disposait l'Afrique.

Pour conclure E. M'Bokolo insiste sur un élément très important dans l'idéologie du « retour des chefs » : l'ignorance, le manque de connaissance du passé. Cela accroît bien évidemment la difficulté de prendre en charge ce capital mémoriel et de le transformer à des fins politiques.

Une « réutilisation », plutôt qu'un « retour », des chefferies d'autrefois

Catherine COQUERY-VIDROVITCH souhaite tout d'abord mettre le public en garde contre l'utilisation de l'expression de « chefferie traditionnelle ». Cette désignation de « traditionnelle » est couramment utilisée, mais, à son avis, elle est « piègeuse » et son utilisation doit être évitée. En effet les sociétés africaines anciennes ne sont pas des sociétés immobiles, et ne peuvent donc pas être désignées sous un même et unique terme pour retracer des siècles d'histoire et d'évolution. De plus, l'appellation « traditionnelle » sous entend une opposition entre le traditionnel, qui désignerait la période précoloniale de plusieurs millénaires, à la période moderne, débutant avec la colonisation et qui dure au maximum un siècle et demi. Mettre face à face des périodes si différentes dans leur durée revient à minimiser l'histoire précoloniale. C. Coquery-Vidrovitch préfère donc le terme de « chefferie d'autrefois », désignant au travers « d'autrefois » le passé et évitant ainsi des connotations négatives.

C. Coquery-Vidrovitch présente ensuite les trois options qu'avaient les chefs confrontés à la réalité indéniable de la colonisation. D'abord, le chef pouvait choisir le chemin de la résistance, être rem-

placé par un autre chef après éviction ou suppression physique. Ensuite, le chef pouvait également négocier et s'allier avec le colonisateur, ce qui lui permettait de retirer des avantages politiques et personnels. Enfin, le chef pouvait jouer le jeu et épargner au maximum sa population, naviguant entre l'ancien et le nouveau. Dans ce cas les chefs demandaient souvent une part de l'impôt.

Les administrations coloniales, britanniques aussi bien que françaises, se sont rapidement aperçu de l'importance accordée à ces chefs et du rôle essentiel que ceux-ci pouvaient jouer dans le projet colonisateur, notamment comme intermédiaires qui aideraient à faire passer le message aux populations locales et à les y soumettre. Ainsi apparurent les « chefs coutumiers » notion clairement dérogatoire qui assurait leur subordination au niveau symbolique autant que politique par rapport aux véritables « chefs » : les blancs. Lorsque les administrations coloniales ne trouvaient pas de chef avec qui ils pouvaient collaborer, ils en créaient, soit en remplaçant ceux qui avaient refusé de coopérer, soit en désignant de façon arbitraire quelqu'un, le plus souvent un militaire. Ces pratiques ont vu la naissance des « warrant chiefs » au Nigeria, par exemple, qui revendiquent de nos jours leur droit à la chefferie et jouent un rôle important sur la scène politique nationale de leur pays.

A l'indépendance se pose la question de la place de cette chefferie à la fois instrumentalisée et diminuée par la colonisation. La réponse la plus courante a été leur marginalisation, voire leur suppression. Ceci a conduit à l'émergence de nouveaux pouvoirs, dont un certain nombre d'acteurs revendiquant le droit à la chefferie. C. Coquery-Vidrovitch souligne que cette émergence de la chefferie ne peut être assimilée à un véritable retour des chefs, puisque l'élément de nouveauté ne doit pas être négligé. Le « retour des chefs » n'est donc pas un retour à l'ancienne. C. Coquery-Vidrovitch compare ainsi le retour des chefs en Afrique à la restauration de la monarchie espagnole. La monarchie espagnole est aujourd'hui une monarchie, certes héritière d'une lignée dynastique, mais elle vit dans un monde moderne auquel elle s'est adaptée. Il en va de même pour la chefferie qui ne peut faire abstraction de la modernité et se recompose en l'incorporant. Pour C. Coquery-Vidrovitch l'émergence de nouveaux chefs

est en quelque sorte une utilisation du passé d'une façon politique, contemporaine. Plutôt que de parler d'un « retour », il s'agirait d'une « réutilisation » des chefs.

Le rôle actuel des chefs et des rois : le cas du conflit de Côte d'Ivoire

Claude-Hélène PERROT aborde la question du rôle pacificateur que peuvent jouer des autorités traditionnelles dans la gestion des crises internes. Elle se limite à un cas concret : le rôle des chefs traditionnels pendant les trois dernières années dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire.

Elle envisage ce rôle sous deux angles. D'une part au plan local : comment la crise a-t-elle été vécue dans les circonscriptions administratives du Moyen Comoé et dans celle du Bas Comoé - dites aussi d'Abengourou et d'Aboisso, les régions correspondantes aux royaumes agni de l'Indénié et du Sanwi ? Et d'autre part au plan national : quelles sont les tentatives faites par l'Association des Rois et des Chefs traditionnels de la Côte d'Ivoire pour mettre fin au conflit interne ?

Au plan local : Avec les témoignages oraux qu'elle a enregistrés, C-H. Perrot a pris conscience d'une particularité saillante du Sud-Est de la Côte d'Ivoire, dont les médias n'ont pas fait mention : l'absence d'actes de violence depuis l'éclatement de la crise ivoirienne en 2002. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire, les populations du Sud-Est ne se sont pas laissées entraîner dans la spirale de violence dont ont été victimes ailleurs les « étrangers ». Selon C-H. Perrot la royauté a joué un rôle déterminant dans le maintien de la paix civile dans la région. En octobre 2002, juste après l'éclatement de la crise, le roi de l'Indénié, Boa Kouassi, réunit les chefs des communautés allochtones. Il souligne qu'ils n'ont jamais eu de difficultés et recommande vivement que ceux qui veulent rester, restent, et que ceux qui cherchent des troubles, partent. Les chefs des cantons et des villages du Sud-Est ont suivi les recommandations du roi en rappelant les éléments perturbateurs à l'ordre. Jusqu'à aujourd'hui la paix civile y a perduré.

Au plan national : C-H. Perrot observe au plan national également des efforts pacificateurs des autorités traditionnelles dans la crise ivoirienne, à la fois dans le cadre de l'Association des Rois et des Chefs traditionnels de Côte d'Ivoire, et aussi sous la forme d'initiatives prises par le roi Boa

Kouassi. Tout en avertissant des lacunes dans ses recherches, elle suit un ordre chronologique pour montrer ce rôle du roi et des chefs ivoiriens.

A l'approche des élections présidentielles en 2000, se sont tenues à Abengourou en août 1997 les premières assises de l'Union des Rois de Côte d'Ivoire dont l'objectif était « la préservation de nombreux acquis qui sont : la stabilité politique, l'unité nationale, la prospérité économique et la paix ». Trois ans plus tard, Robert Guéï a donné un coup de pouce à ce qui allait devenir sous son égide l'Association des Rois et des Chefs traditionnels de Côte

d'Ivoire. Malgré des réserves de certains chefs et des divergences d'opinion, dès 2000 et surtout à partir de septembre 2002, quand la crise ivoirienne éclate, l'Association intervient à maintes reprises en offrant sa médiation. L'Association demande de l'aide aux responsables des communautés étrangères du Burkina Faso, du Mali et du Guinée ; propose au Président Gbagbo leur médiation et, à la recherche des médiateurs, elle envoie des délégations aux Etats voisins. On observe un certain ralentissement dans les activités de l'Association depuis l'année dernière, mais elle existe.

Pour conclure, C-H. Perrot souligne que le rôle pacificateur des rois et chefs dans la crise ivoirienne se situe hors du champ de vision des médias en Europe. A son vif regret on ne parle pas de leur succès flagrant dans la gestion de la crise dans le sud-est de la Côte d'Ivoire et on ne se focalise que sur les violences dans les autres régions. Pourtant, si les efforts ne sont pas toujours visibles de l'extérieur, les efforts de conciliation de l'Association des Rois et des Chefs traditionnels de Côte d'Ivoire, ont « sans doute modéré la virulence des antagonismes et ont eu le grand mérite de maintenir le dialogue entre le Nord et le Sud ».

LE DEBAT

En revenant sur le thème général du cycle, la première question posée porte sur le fonctionnement démocratique des systèmes des chefferies d'autrefois. Pour C. Coquery-Vidrovitch, les sociétés d'autrefois étaient très inégalitaires ; pourtant on pouvait avoir une démocratie qui marche. Elle ajoute que la situation actuelle n'est pas, pour elle, un échec. Les Africains avaient une idée d'une démocratie à l'occidentale, mais dans le même temps il fallait construire une Nation. D'où l'apparition de personnes qui ont dit « la démocratie c'est l'Etat, et l'Etat c'est moi » et la naissance des dictatures. On disait à l'époque que c'étaient les vieilles chefferies qui revenaient. Or, selon C. Coquery-Vidrovitch, c'est la colonisation qui a amené la dictature. Ainsi, certaines chefferies qui participent aujourd'hui au pouvoir sont, par exemple, des chefferies qui ont su résister à la colonisation.

E. M'Bokolo reprend la question sous la forme : les choses bougent réellement, mais peut-être pourrait-on les aider à bouger ? Il revient à l'importance du capital mémoriel des sociétés africaines. Il faut concevoir la mémoire comme la connaissance du passé pour sa mise en œuvre dans le débat actuel. On ne peut imaginer de leadership sans une connaissance effective du passé. A ce sujet, l'importance de la langue que l'on parle est un élément récurrent dans le débat. C. Coquery-Vidrovitch avait déjà noté les problèmes de traduction

qui existent, en citant une langue dans laquelle un même mot est traduit à la fois par « chef » et par « député ». Pour E. M'Bokolo la langue du colonisateur pose problème. Un exemple, pris en République Démocratique du Congo, permet d'expliquer l'importance de la langue locale, qui exprime une richesse culturelle et historique : quand une femme lui a posé une question en lingala, (sur la décision du gouvernement de déclarer des héros nationaux), E. M'Bokolo a décidé de lui répondre en lingala. Cette femme s'est alors exclamé : « les professeurs sont capables de parler et d'expliquer en lingala ! »... D'où l'importance du capital mémoriel ; on ne peut construire une démocratie en recréant une démocratie africaine de type occidental. Il faut créer des concepts propres, trouver une langue et des référents culturels appropriés. On ne peut prendre comme référence les démocraties américaine, française car outre des problèmes d'institutions, il existe un problème de culture. Selon les termes d'E. M'Bokolo, il faut savoir dire l'africanité.

Suite à une question portant sur la tendance à « l'achat » des pouvoirs traditionnels, E. M'Bokolo cite l'exemple de Mobutu Sésé Seko, qui a prôné un retour à l'authenticité et a voulu instrumentaliser le capital mémoriel. Beaucoup de gens le décrivaient en référence à un Roi mais,

utilisant la langue et les images locales, ils dansaient en se moquant de lui, sans que celui-ci en prenne conscience.

A une question sur la FrancAfrique, E. M'Bokolo est d'opinion que François-Xavier Vershave avait une vision trop restrictive des sociétés africaines en ce sens qu'il tenait compte des influences de l'extérieur, en omettant l'importance de l'interne. Il considérait les Africains comme instrumentalisés par des forces extérieures, favorisant des régimes de dictature soutenus policièrement et administrativement. Or on ne peut produire du social avec quelque chose venant de l'extérieur d'une société. Dire « l'instrumentalisation de l'Afrique par l'extérieur » laisserait supposer que les solutions peuvent venir de l'extérieur. Or il ne pense pas que ce soit le cas. C. Coquery-Vidrovitch ajoute que la FrancAfrique fait partie de l'histoire de la politique française, et non de l'histoire africaine. Les relations internationales sont des rapports de force et par conséquent les africains ne doivent pas trop attendre des rapports Nord-Sud, et doivent plutôt se concerter entre eux.

Laetitia Bader, Kaline Coninckx, Florence Deshays, Lotte Ten Hoove, Simon Porcher, étudiants de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

POUR LES PROCHAINES RENCONTRES
DÉBATS DE CE CYCLE, VOIR L'AGENDA
PAGE 8

Europe - Afrique : une vitalité accrue ?

L'année 2006 pourrait être favorable à une plus grande efficacité des relations euro-africaines. Deux décisions adoptées en fin 2005 et les prises de position des deux États européens qui assureront la présidence de l'Union cette année devraient le laisser espérer.

La nouvelle « stratégie pour l'Afrique » lancée en octobre lors de la visite d'Alpha Oumar Konaré à Bruxelles, et maintenant avalisée par les ministres européens, sera mise en œuvre au cours de séminaires régionaux auxquels participera le commissaire au développement, Louis Michel : le 30 Janvier à Brazzaville pour l'Afrique Centrale ; en Février au Burkina Faso pour l'Afrique de l'Ouest ; du 20 au 24 Mars à Bruxelles pour l'Afrique de l'Est et, à une date à déterminer, à Windhoek pour l'Afrique Australe.

Sur le plan opérationnel, en Décembre dernier trois organismes d'aide européens ont signé un accord pour renforcer leur coopération avec l'Afrique méditerranéenne et les ACP. La Banque européenne d'investissement, l'Agence française de développement et la KfW Entwicklungsbank favoriseront ainsi les co-financements, la mise en commun de leurs moyens, l'évaluation et le suivi des projets. Des bureaux communs seront

installés en Afrique, des échanges de personnel sont envisagés, les informations seront mieux partagées. Ce rapprochement est ouvert aux autres institutions européennes spécialisées dans une « démarche volontaire vers plus de synergie ». L'agence hollandaise pourrait s'y associer prochainement.

Politiquement, Autriche et Finlande ont d'ores et déjà fait savoir qu'en vue de leur présidence semestrielle de l'Union, elles se sont associées à un programme d'action. Ces deux États veulent « coopérer étroitement » avec l'Union Africaine pour structurer le dialogue nouvellement renforcé. Ils veilleront à la prévention des conflits et à la réalisation des objectifs du Millénaire de l'ONU. Ils comptent agir sur la cohérence des politiques de développement des États Membres.

Les moyens d'action et la volonté d'agir semblent réunis, qu'en sera-t-il dans la réalité ?

Quels financements ?

D'autant que des difficultés et des obstacles existent.

Le regroupement des pays ACP à Bruxelles a été remanié en 2005. Le secrétariat général et les nouvelles équipes se sont peu à peu mis en place. Mais ils n'ont pas encore redonné aux ACP la « visibilité » qu'ils avaient précédemment, et notamment à Cancun. Ils ont été plus effacés à Hong Kong. Ils doivent aussi traiter des dossiers brûlants comme le sucre et la banane.

Pour celle-ci, l'U.E. est parvenue à un accord avec les pays latino-américains qui préserve les intérêts des producteurs africains. Pour le sucre le problème est plus délicat. A la suite d'une plainte au Brésil, l'Union a dû réduire le prix garanti accordé tant aux producteurs européens qu'aux ACP. Ces derniers, Maurice notamment, vont au devant de graves difficultés. Ils ne baissent pas les bras. Dans un contexte de cherté durable du pétrole, l'utilisation de la canne pour une bio énergie est une forme de diversification, qui a déjà commencé dans certains pays.

Le grand obstacle est le financement. L'Union veut réduire ses dépenses. On parle de 20%. Tous les postes ne seront pas également touchés mais une menace demeure. Or la mise à disposition effective des crédits est déjà très lente. La chambre des Lords s'en est même fait l'écho.

Ainsi pour aider les pays à adapter leurs productions et leurs méthodes commerciales aux normes internationales nécessaires à leurs exportations. A l'occasion de la conférence de l'OMC, la Commission avait promis de porter cet appui de 800 millions à un milliard d'euros, mais en 2007 et l'ensemble des membres de l'Union a décidé d'aller de 400 millions à un milliard... mais d'ici 2010, pour cette aide annuelle collective.

Brésil et Chine

Il se pourrait quand même que l'Union européenne prenne conscience que son strict intérêt économique l'oblige à dynamiser son action. Elle est de plus en plus concurrencée au Sud du Sahara.

Le président brésilien Luiz Ignacio Lula doit visiter en Février l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya sièges d'organisations internationales (Union Africaine à Addis-Abeba, Habitat et Environnement de l'ONU à Nairobi). C'est son troisième voyage en Afrique depuis sa prise de fonction en 2003.

Le ministre des affaires étrangères chinois a de son côté visité le Cap Vert, le Sénégal, le Mali, le Libéria, le Nigéria et la Lybie. Ce qui montre que la Chine ne s'intéresse pas seulement aux pays producteurs de pétrole.

L'or noir a déjà amené les États-Unis à être présents et les facilitations accordées à l'importation des textiles africains donnent de bons résultats pour les producteurs.

Venant de l'Est, de l'Ouest et peut-être du Nord des démarches significatives devraient réduire, avec le temps, la marginalisation de l'Afrique.

Robert Ginesy

NDLR : L'essentiel des informations reprises dans cette page est puisé dans l'hebdomadaire « Marchés tropicaux ».

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Michel Levallois

Vice-Présidents : Raymond Césaire,

Jean Clauzel, Xavier de Franssu, Henri Senghor.

Secrétaire Général : Philippe Mathieu

Trésorier : Bernard Monnier

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois

Comité de rédaction : Robert Ginesy,

Michel Levallois, Philippe Mathieu, Bernard

Monnier, Denyse de Saivre, Henri Senghor.

Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 45 / Fax : 01 44 93 87 50

E-Mail : endacade@wanadoo.fr

Web : www.afrique-demain.org

COMPTE RENDU DE CONFÉRENCE : Senghor et la francophonie

Le 28 Janvier s'est tenu au Sénat un colloque sur « La francophonie, un projet humaniste pour Paris », organisé par l'association « Démocraties ». Notre ami, Henri Senghor, Président du Centre International Francophone d'Echanges et de Réflexion, ambassadeur honoraire du Sénégal et lié par la famille au défunt Président Léopold Sédar, qu'il a bien connu, y a présenté une contribution sur « La vision senghorienne de la francophonie ». Nous en re prenons ici l'essentiel.

Senghor entendait, d'abord, par « francophonie », terme lancé en premier par le géographe Onésime Reclus, soit l'ensemble des Etats et des gouvernements qui emploient le français comme langue nationale..., soit l'ensemble des personnes employant le français, soit une communauté d'esprit résultant de cet emploi. Il rappelait que c'est Habib Bourguiba qui, le premier, a donné un sens large à ce concept, repris ensuite par les hommes d'Etat les plus marquants de cette génération de militants, comme Hamani Diouri, Norodom Sihanouk, jusqu'au Canadien Jean Marc Leger. Pour la plupart, ils espéraient, après l'époque d'assimilation pratiquée par le colonisateur, définir ainsi des Etats modernes non seulement avec une langue commune, mais avec des valeurs communes et le désir de les partager dans le respect de la culture de leurs peuples.

Aux réserves que suscitait vite une telle position, Senghor répondait qu'il ne s'agissait pas, par exemple, de renier l'ensemble des valeurs de civilisation du monde Noir, son sens de la communion, son don des rythmes aux parallélismes asymétriques... mais au contraire de les approfondir, de les enraciner en s'ouvrant aux apports féconds des autres continents et des autres civilisations. « L'ouverture à la Francophonie n'est donc pas contradictoire avec l'enracinement dans la Négritude, symbiose entre l'intelligence et l'âme, entre l'esprit et la matière, mais aussi une certaine volonté et une certaine manière de vivre les valeurs de l'Afrique et de sa diaspora ».

A cette perspective de Communautés aux intérêts divers réunies en une « Communauté de sécurité culturelle » il fallait une charte, qui politiquement la

traduise par écrit, et une architecture organique qui la mette en œuvre :

- une Conférence des chefs d'Etats ou de Gouvernements,
- des Conférences ministérielles ou régionales, et de ministres spécialisés,
- un Secrétariat général,
- une Fondation internationale pour les échanges culturels, disposant d'un conseil scientifique des langues et cultures, d'une agence de coopération culturelle et technique, d'un centre d'information.

On voit qu'au travers les différentes formules qui se sont succédées, cette vision a été suivie pour l'essentiel : l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) organise les conférences ministérielles (CMF), le Secrétariat, renouvelé, s'appuie aujourd'hui sur une agence, associant l'Agence universitaire francophone (AUF, succédant à l'AUPELF), une chaîne TV multilatérale (TV5), une Association internationale des maires francophones (AIMF), et une université : l'Université Senghor d'Alexandrie.

Il reste que la Fondation, source d'inspiration et de moyens, est toujours en attente, et qu'on peut aussi se demander si l'ampleur culturelle-linguistique de la vision senghorienne a été suffisamment suivie : il y a dans le terme de « francité », que le cofondateur de la francophonie d'ailleurs préférerait, une sorte de ciment linguistique, esthétique et d'esprit qu'après l'ouverture de l'Europe à la Civilisation Négro-africaine ont si bien traduit les Picasso, Breton, Tristan Tzara, Saint-John Perse, Gide...

Quittant la logique strictement senghorienne, notre ami ambassadeur s'interroge alors sur les dimensions qui la prolongeraient aujourd'hui.

Si la francophonie exerce une attraction sur les personnalités et Etats francophones appartenant à des aires culturelles très différentes, elle se distingue de modèles culturels-linguistiques autres, comme le lusophone et notamment l'hispanophone. L'Académie Royale espagnole de langue a, par exemple, admis au 19^e siècle des correspondants en Amérique, favorisant la fondation d'autres Académies locales, qui ont permis ainsi l'émergence d'une « hispanité » (Hispanidad), où les cultures nationales

hispanophones et la culture hispanophone mondiale s'équilibrent très naturellement, (et qui s'est traduite politiquement d'ailleurs par la reconnaissance, au moment de l'adhésion à la Communauté Européenne, par l'attribution à l'Espagne d'un statut particulier pour les relations Euro-Amérique latine).

Ne conviendrait-il pas alors, en cette année 2006, déclarée Année des Langues africaines et de lancement de l'Académie africaine des langues, de s'en inspirer pour développer un partenariat entre le français et les langues africaines, dans la recherche d'une véritable promotion de la diversité culturelle et linguistique en Afrique. « Quel bel hommage au Président-Poète en ce centième anniversaire de sa naissance » !

Par ailleurs la création, enfin, d'une Fondation qui lui était si chère, pourrait s'envisager en regroupant en dehors des entités institutionnelles les innombrables associations, ONG nationales ou internationales, collectivités diverses qui gravitent autour de la francophonie en ordre dispersé. Que d'énergies et de moyens (à partir de dons de grandes sociétés industrielles ou bancaires intéressées par l'Afrique) pourraient regrouper utilement une telle fondation au bénéfice de l'OIF.

En balancement à l'ouverture attendue du Musée des Arts Premiers, du Quai Branly, ne pourrait-on pas envisager d'ailleurs d'édifier dans une capitale africaine un musée, un lieu patrimonial, un panthéon consacré à illustrer la richesse et la diversité de l'héritage culturel de l'Afrique et à honorer la mémoire des Pères fondateurs de la Francophonie, qui pour la plupart furent africains ?

Plus largement, en ces temps de mondialisation sauvage et de tendances à l'uniformité d'un modèle unique de civilisation, pour ne pas disparaître la francophonie appelle un dépassement. Elle doit combattre pour s'affirmer, en n'oubliant pas qu'elle est, comme le disait son poète co-fondateur « un humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ».

Michel Levante

Le baromètre de la CADE

L'Histoire et la Loi

La fin de l'année 2005 a été marquée par la discussion sur la colonisation : dans *Le Monde* du 20 Décembre, la chronique de Laurent Greisamer souligne que « les historiens se querellent et les hommes politiques semblent fâchés avec l'histoire ». Le même jour dans *La Croix* Alfred Grosser s'exprime sous le titre « Le débat consternant sur le passé colonial », relevant le paradoxe de l'inflammation des esprits au sujet du passé en pleine crise économique et sociale. Sur l'article 4 de la loi de Février 2005, il précise qu'il ne devrait pas exister, mais que son contenu ne le choque que modérément et qu'il n'en changerait qu'un seul mot (aussi remplaçant *en particulier* le rôle etc...). Il termine en souhaitant que l'enseignement de l'histoire ne soit pas sinusoïdal en glorifiant tantôt un aspect tantôt son opposé et conclue par : « quand les élèves auront découvert les nécessités et les joies de la recherche objective, de la mise en question, des réponses difficiles, ils auront accompli un énorme progrès moral ».

Valeurs actuelles du 23/12 relate un entretien avec Max Gallo sous le titre « Raviver le désir de France » qui comprend la difficulté engendrée par les textes législatifs pour les historiens même s'il en comprend aussi l'intérêt électoral. « La France, ce n'est pas l'addition des mémoires particulières » et « ce qu'il faut, c'est essayer de redonner à tous le désir d'être Français. Mais est-ce encore possible ? ». Français

d'Orcival dans les pages suivantes se penche sur la perception de « l'épopée coloniale » par les Français de l'époque de Jules Ferry à de Gaulle. La série se termine par une brève note sur l'esclavage qui « ne date pas du XV^e siècle » et son abolition qui est venue d'Europe, mais dont la pratique se maintient encore actuellement dans quelques pays africains ou asiatiques.

En début d'année, la réécriture de la loi est évoquée par le président Chirac dans ses vœux, alors que de nombreuses personnalités de gauche en demandent l'abrogation (*Le Monde* du 6/1). Le 10 Janvier *Le Monde* consacre deux pages aux « traites négrières et à l'esclavage : les faits historiques » au sein desquelles un point intéressant est fait sur l'importance des révoltes d'esclaves dans l'élaboration de l'abolition.

Les chemins de la démocratie et le rôle de l'ONU

« Afrique : la désillusion démocratique » titre *Le Monde* en page 2 de son numéro du 20 décembre. L'auteur, Philippe Bernard, s'y livre à une analyse du comportement paradoxal de la France vis-à-vis de l'Afrique en prenant pour premier exemple les félicitations adressées au président Bongo pour sa réélection. Dans la foulée du discours de La Baule un universitaire malien pose la question : « A quoi sert la démocratie puisque le peuple continue de s'enfoncer dans la pauvreté ? » L'échec de la démocratie, d'après le président tchadien de la ligue des droits de l'homme, serait illustrée par

l'incapacité des dirigeants du continent de faire juger Hissène Habré. Le désenchantement qui en découlerait dans la jeunesse risque de précipiter celle-ci vers la violence et l'émigration.

La Croix du 5/1 revient sur le rôle de l'ONU avec un reportage titré « L'ONU étend la paix en République Démocratique du Congo » où les résultats enregistrés sont contrebalancés par un certain manque de foi dans l'évolution future de la part de la société civile. Un objectif prioritaire est l'organisation d'élections avant Juin 2006. Pourtant le retrait de la Minusil de Sierra Leone semble s'être bien passé (*La Croix* du 2/1) après 6 ans de mission et une décennie de guerres (1991-2001) qui a fait 120 000 morts.

Puisque la paix est une des conditions de la démocratie, le commerce des armes nuit à la démocratie et sa régulation à défaut de son éviction devient une urgence mondiale. *La Croix* du 16/1 se penche sérieusement sur le problème, et pense que « l'Union Européenne pourrait trouver là un moyen d'affirmer son ambition internationale ». Les ONG, s'appuyant sur le succès de la lutte contre les mines anti-personnel, souhaitent faire adopter un traité international sur le commerce des armes. La prochaine étape se situe en Juin lors d'une conférence à New-York du Programme des Nations Unies sur les armes légères. Une description de la situation du marché des armes légères cite le cas de l'aide militaire qui a permis l'évacuation de surplus vers des pays d'Afrique en conflit dans les années 90.

L'élection au Liberia d'une femme à la présidence est saluée par un dossier de *La Croix* du 21-22/1 consacré au pouvoir des femmes, qui souligne l'espoir soulevé au sein de la population féminine. Pour Alan Doss, représentant des Nations Unies, cela signifie « la fin de l'apartheid silencieux » et montre aux jeunes femmes « qu'elles peuvent atteindre le sommet, et faire la différence ».

Jean Brice Simonin

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

A LIRE

« Un crime médiatique contre l'Afrique... »*

En 200 pages Christian d'Alayer donne de l'Afrique l'image d'un continent vivant, donc complexe, voire contradictoire. S'adressant à un jeune Sénégalais, symbolisant ces diplômés ou les sans-qualification qui rêvent de la France et de l'Europe, il veut lui démontrer que l'Afrique a une remarquable capacité de résistance et d'adaptation. Elle a supporté les traites arabe et occidentale, les travaux forcés ; elle s'est adaptée à la colonisation, au colbertisme, au socialisme scientifique, à l'économie mixte, à la loi du marché, elle surmonte les guerres et les coups d'État.

Malgré son histoire, malgré un système de santé défaillant, malgré le Sida, le paludisme... sa progression démographique est la plus forte du monde. Au plan économique les recettes des cultures d'exportation, imposées, ne permettent pas l'accumulation de capital nécessaire au développement, car elles sont fluctuantes et en baisse et servent à rembourser la dette. De même les infrastructures apportées par les bailleurs, mais à crédit, coûtent cher en remboursement et en entretien... D'où l'économie informelle qui fait vivre les Africains, des cultures vivrières rentables autour des grandes villes et de multiples réalisations innovantes.

Au plan social l'urbanisation suscite des liens qui remplacent ceux du village ; les femmes se mettent au travail salarié, la polygamie régresse, les excisions sont désormais, parfois, interdites.

Sans plaider, sans incantations (il faut, il n'y a qu'à, on doit), par des exemples pris sur tout le continent, donc dans la réalité, l'auteur décrypte les idées reçues et les clichés. Pour lui le « crime médiatique » est de les avoir épousés, sans en chercher le « pourquoi ». Ils créent ignorance, mépris, « racisme », décourageant les investisseurs étrangers, les expatriés compétents (dans le public comme dans le privé), et, plus grave, les Africains eux-mêmes qui ne croient plus en leurs pays.

Robert Ginésy

*Christian d'Alayer « *Un crime médiatique contre l'Afrique. Les Africains sont-ils nuls ?* », Edition *Le bord de l'eau*, 2005.

Réédition :

« *Les Nègres* » de Maurice Delafosse, L'Harmattan, 2005. Présenté par Bernard Mouralis, cette réédition d'un ouvrage publié en 1927 est une synthèse des travaux réalisés par l'auteur sur les sociétés de l'Afrique subsaharienne à partir de la fin du XIX^e siècle.

A signaler :

« *L'Afrique dans la mondialisation* », la Documentation Française (dossier « document photographique » n° 8048, 64 pages, accompagnées de transparents) par Sylvie Bunel. L'auteur, avec la finesse qu'on lui connaît, aborde, après une présentation de l'« Afrique plurielle », les thèmes « Héritages et contraintes », « Conflits internes », « Enjeux sociaux du développement », « L'Afrique mondialisée ». Voir aussi le site www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/

Une nouvelle revue est née :

« *Yabisô Magazine* », nouvelle publication bimensuelle éditée par CongoActif association. Cette nouvelle revue se veut, selon sa directrice de publication, Elza Vumi, « un espace de rencontre pour ceux qui aiment le Congo et dont l'image et les actions sont étouffées par l'actualité honteusement sensationnelle et meurtrière qui secoue notre terre jour après jour ».

Premiers romans aux éditions Gallimard (janvier-février 2006) :

- « *Port-Mélo* », premier roman de Edem.
- « *Babyface* », premier roman de Koffi Kwahulé.
- « *Vieux Léopard* », premier roman de Ousmane Diarra.

Chez nos partenaires

Voyage à Madagascar

L'association partenaire ARRI organise un voyage à Madagascar du 10 au 24 mai 2006, avec Alain Bry, qui fut ambassadeur et qui est membre de la CADE. La grande île sera visitée d'Antananarivo aux autres régions, des personnalités et les composantes de la société malgache seront rencontrées pour avoir un panorama de la réalité.

ARRI - 11, rue Nicolo 75116 Paris,
01 45 27 46 17, site : arri@wanadoo.fr

Annonce :

Un colloque sur le thème de :

« *La transmission de l'Etat colonial en Afrique : Héritages et ruptures dans les pratiques et les technologies du pouvoir* » se déroulera au Centre Malher, 9 rue Malher 75004 Paris - (Metro : Saint Paul Marais), le 28 et 29 avril 2006 de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30.

Dernière minute

La Cade se félicite de la décision prise par le Président de la République de demander au Conseil Constitutionnel le « déclassement » de l'article 4 de la loi du 23 février 2006, sur le « rôle positif de la présence française outre-mer ». Elle se félicite également qu'une date ait été fixée pour la commémoration officielle de l'abolition de l'esclavage. Nous espérons que ces décisions contribueront à ce que le débat engagé sur l'esclavage et la colonisation quitte le terrain de la polémique pour celui d'un échange si possible serein mais avant tout respectueux des mémoires douloureuses qui sont intrinsèquement liées à ces pages d'histoire.

Michel Levallois

AGENDA

Les rencontres-débats suivantes aborderont
le processus démocratique en Afrique au travers :

de la gestion coloniale, « de l'administration directe à la représentation politique », le 22 Février 2006

« des soleils des indépendances » au crépuscule des dictatures, le 22 Mars

de la « gésine » de l'Afrique moderne : de la démocratie formelle à la démocratie réelle, le 26 Avril

de l'exemple concret de vieilles démocraties, ou en route, le 17 Mai